

INFORMATIONS DE L'ACCUEIL « DES MORAINES ETE »

Du 29 juin au 10 juillet et du 3 au 14 août 2026

DOCUMENT A CONSERVER ET A LIRE ATTENTIVEMENT

L'équipe de l'Association des Maisons de Quartier vous remercie de votre attention !

L'ACCUEIL AURA LIEU :

A La Maison Brocher (route de Veyrier 100, 1227 Carouge)

LA JOURNEE A L'ACCUEIL ÉTÉ

Les activités

Chaque jour, différentes activités sont proposées aux enfants : jeux, bricolages, lecture, peinture, sport, cuisine, balades, pataugeoire, etc.

Le repas de midi et le goûter sont compris dans le prix, un pique-nique vous sera demandé **une fois par semaine**, le jour de la sortie (généralement le jeudi).

Début de journée :

Horaire du matin : dès 8h (au plus tard 9h) jusqu'à 14h

Horaire de l'après-midi : de 12h jusqu'à 18h, **sauf vendredi 17h.**

Horaire à la journée : dès 8h (au plus tard 9h) jusqu'à 18h, **sauf vendredi 17h**

Horaire du jeudi (uniquement à la journée) : dès 8h (au plus tard 8h30) jusqu'à 18h (sortie)

Nous n'assumons aucune surveillance au-delà de ces heures et vous remercions de venir chercher votre enfant au plus tard aux heures indiquées ci-dessus.

Secrétariat

Durant les deux mois d'été, le secrétariat est ouvert les lundis et mercredis, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et atteignable au ☎ 022.308.88.50.

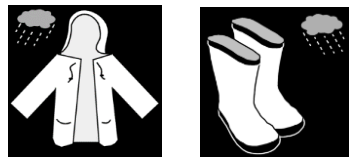
NOS ATTENTES

Equipement :

L'habillement des enfants doit être pratique et non délicat. Tous les jours, merci de prévoir dans le sac à dos de votre enfant : casquette, gourde, crème solaire, maillot, manchons (si nécessaire) et linge de bain.



EN CAS DE PLUIE :



Il est recommandé de mettre de bonnes **chaussures fermées** aux enfants, type baskets, afin qu'ils puissent courir librement dans l'herbe sans craindre de se faire piquer les pieds par des insectes.

Il est demandé que tous les vêtements et objets soient marqués au nom de l'enfant, y compris le sac. Néanmoins, l'enfant reste responsable de ses affaires.

Facturation et paiement

Le paiement de l'accueil été doit se faire au moyen du bulletin de versement de la facture **avant la fin du mois qui précède la période où votre enfant est inscrit.**

Attention : le non-paiement de la facture ne constitue pas une annulation !

Si besoin, des arrangements financiers sont possibles sur demande.

Absences et annulations

Toute annulation de participation à l'accueil été doit être signalée **par écrit avant le 4 juin 2026**. Passé ce délai, **la totalité de la facture sera due.**

En cas d'absence de votre enfant, un **remboursement des jours concernés** ne pourra intervenir que sur présentation d'un certificat médical.

Aucune absence non annoncée ou non certifiée ne sera remboursée.

Si votre enfant est absent, merci d'en informer le plus rapidement possible l'animateur responsable au ☎ **077.475.69.74**.

L'ENGAGEMENT DES PARENTS ET DES ENFANTS

Pour des raisons de sécurité, nous demandons à tous les parents :

- de communiquer à l'animateur responsable lorsque l'enfant peut rentrer seul à la maison.
- d'informer si une autre personne que les parents vient chercher l'enfant.

Si ces consignes ne sont pas rigoureusement respectées, nous déclinons toute responsabilité en cas de problème.

REUSSIR SON SEJOUR A L'ACCUEIL ÉTÉ

Pour que l'accueil été soit un moment de qualité pour tous les enfants participants, **nous attendons des parents qu'ils:**

- expliquent à leur enfant qu'il doit respecter les consignes données par les animateurs/animatrices et les moniteurs/monitrices.
- rendent leur enfant conscient de sa participation à des activités collectives, ce qui rend nécessaire le respect des consignes pour la sécurité de chacun.
- sensibilisent leur enfant à l'exigence de relations empreintes de respect. Les insultes et les coups notamment ne peuvent pas être tolérés.

De notre côté, dès le premier jour, nous donnerons à vos enfants toutes les explications nécessaires à la pleine réussite de leur séjour.

L'équipe se réserve le droit, en cas de non respect des règles de vie, d'exclure un enfant pour une durée déterminée et ceci en concertation avec les parents.

Nous restons à votre entière disposition et vous remercions de prendre bonne note de toutes ces informations et, dans l'attente de vous retrouver lors de l'accueil été, nous vous présentons, Madame, Monsieur, chers parents, nos cordiales salutations.

Pour la Maison de Quartier de Carouge
Xavier Gilloz, responsable d'équipe



Un brunch d'informations aux familles (parents et enfants) aura lieu :

le samedi 6 juin 2026 de 11h à 14h

à la Maison Brocher

route de Veyrier 100 , 1227 Carouge

Merci de vous inscrire au plus tard le **29 mai 2026**
au 022.308.88.50 ou par mail : mq.carouge@fase.ch